SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY
« SOGB »
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 21 601 840 000 FCFA
Siège social : SAN PEDRO BP 365
RCCM : CI-SAS-1979-B-1622

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2020

Je soussigné, Monsieur, Madame, Mademoiselle _____

Demeurant à _____,

Titulaire de _____ actions de la Société des Caoutchoucs de Grand Bereby – SOGB,

Déclare exprimer mon vote par « adoption », « rejet » ou « abstention » au moyen de l'apposition d'une croix dans la case correspondante, sur les résolutions soumises à l'Assemblée générale du 19 juin 2020 convoquée par avis publié dans un journal d'annonces légales sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports généraux des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019 ;
- Présentation du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des termes et conclusions de ce rapport ;
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos à cette date, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

- □ Adoption
- □ Rejet
- □ Abstention

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par les dispositions des articles 438 et suivants l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve successivement dans les conditions de l'article 440 dudit Acte uniforme, les termes et conclusions de ce rapport et les conventions conclues en 2019 qui y sont mentionnées.

- □ Adoption
- □ Rejet
- □ Abstention

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires donne quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé à tous les Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes.

- □ Adoption
- □ Rejet
- □ Abstention

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat de l'exercice	4 520 355 306
Report à nouveau bénéficiaire	20 222 639 593
Dotation à la réserve légale	0
Bénéfice distribuable	24 742 994 899

En tenant compte des investissements prévus et de la situation de trésorerie en général, l'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 se traduisant par un bénéfice net comptable de 4 520 355 306 FCFA de la manière suivante :

- à titre de dividende un montant de 3 024 257 600 FCFA,
- le solde, soit 1 496 097 706 FCFA, au report à nouveau.

Le dividende brut servi à chaque action sera ainsi fixé à 140 FCFA, correspondant à un dividende net de 126 FCFA, après prélèvement de la somme de 14 FCFA au titre de l'Impôt sur les Revenus des Valeurs Mobilières (IRVM).

Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2020.

Elle constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres sont répartis comme suit :

Capital social	21 601 840 000
Réserve légale	4 320 368 000
Réserve libre	2 209 340 681
Report à nouveau	21 718 737 299
Capitaux propres	49 850 285 980

- □ Adoption
- □ Rejet
- □ Abstention

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité

- □ Adoption
- □ Rejet
- □ Abstention

Fait à _____,

Le _____ 2020.

_____

_____